

■ **Simon et Daniel Gebhard Maréchalerie Sàrl**, à Bal-lens, CH-550-1048141-6, ferrage de chevaux (FOSC du 12.09.2006, p. 13/3545496). Statuts modifiés le 10 juin 2009. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Le capital social de CHF 20'000 est désormais divisé en 20 parts de CHF 1'000 (précédemment 1 part de CHF 19'000 et 1 part de CHF 1'000). Gebhard Daniel maintenant titulaire de 19 parts de CHF 1'000. Communications aux associés: par écrit ou par courrier électronique à la dernière adresse indiquée. Selon déclaration du gérant du 10 juin 2009, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

Registre journalier no 9579 du 18.06.2009
(05088186 / CH-550.1.048.141-6)